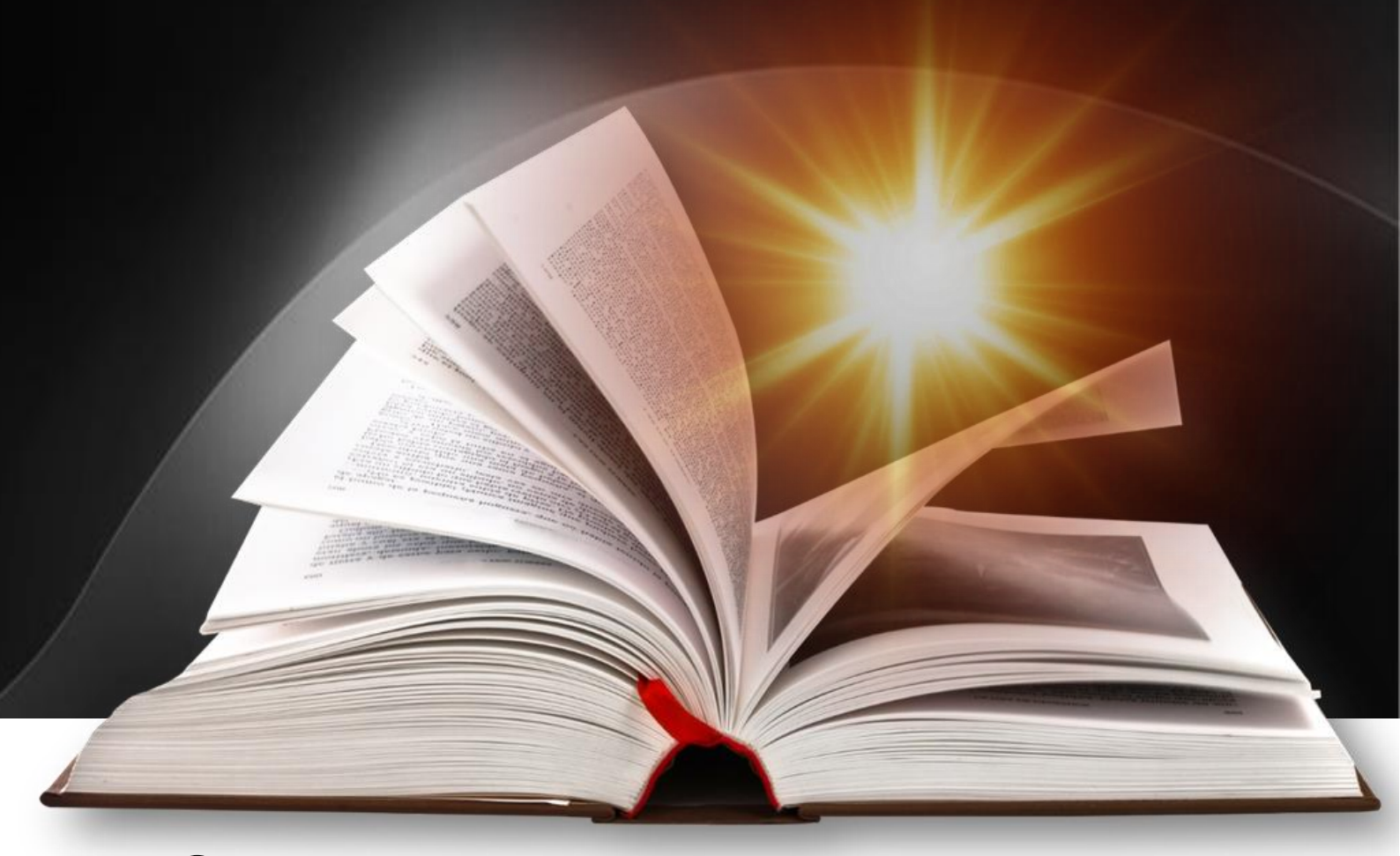
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

# Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 2, n°1, Janvier - Avril 2023

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

AS
African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

# L'arabisme et politique de l'arabisation dans la tentative de l'affirmation de l'identité arabe : cas de l'Algérie

*[Arabism and Politics of Arabization in the Attempt to Affirm Arab Identity: The Case of Algeria]*

**Abdourahmane BA**[1]

*Université Assane Seck de Ziguinchor/SENEGAL*

E-mail : abdourahmane.ba@univ-zig.sn

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

# Revue Panafricaine de la Jeunesse

## - Pan African Youth Journal -

**DOI** : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

**EDITIONS LUMUMBA**

Un nouvel élan de l'édition africaine

**Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)**
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

**Afrindala Group**

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

# Revue Panafricaine de la Jeunesse

## — RPJ —

## - Pan African Youth Journal -

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

# Editorial

Ce premier numéro du Volume 2 de la Revue Panafricaine de la Jeunesse pour l'année 2023 témoigne de la détermination des scientifiques africains provenant de différents pays. Leur objectif commun est d'éclairer les acteurs politiques, scientifiques, sociaux, etc., en fournissant des données scientifiques fiables. C'est pourquoi, dans une perspective panafricaine, la Revue Panafricaine de la Jeunesse s'est positionnée comme une plateforme internationale pour l'échange et la diffusion d'études africaines. Auparavant, ces études devaient être publiées dans des revues non africaines, voire étaient rejetées en raison de divergences avec leur prétendue "*politique éditoriale*".

La science africaine est une valeur fondamentale à capitaliser et à promouvoir, et cela ne peut être réalisé qu'en impliquant tous les acteurs. C'est pourquoi, les membres du comité scientifique de la Revue Panafricaine de la Jeunesse, ainsi que les instructeurs externes issus de divers horizons, ont accepté de relever ce défi en apportant leurs solutions et leur expertise à cette revue. Ce mélange de connaissances et d'idéologies provenant de différents pays africains et d'ailleurs fait de la RPJ une revue panafricaine d'avenir, porteuse d'espoir et de renaissance scientifique.

En tant que l'une des principales revues africaines dans le domaine de la recherche scientifique, la RPJ s'efforce de maintenir des normes de qualité élevées pour tous les articles publiés. Elle enregistre aujourd'hui un taux d'acceptation de 50%, ce qui témoigne de la rigueur de notre processus de sélection. L'accueil chaleureux reçu de la part du grand public africain et d'autres régions reflète notre engagement en faveur de la promotion d'une science africaine de qualité.

Cette édition présente les contributions de chercheurs émérites issus d'une large gamme de pays africains, tels que le Sénégal, la RD Congo, le Togo, le Madagascar, le Cameroun, le Mali, le Burkina Faso et le Bénin. Ces chercheurs représentent différents domaines et secteurs de l'activité scientifique en Afrique, leur permettant ainsi de proposer des recherches originales et pertinentes sur une variété de questions touchant les sociétés africaines dans divers secteurs, tels que la jeunesse, la technologie, le droit, la sociologie, l'économie, le développement, l'environnement, la politique, la gestion des ressources humaines, la sociologie du développement, la culture et les arts, la littérature, la médecine, la santé, etc.

Notre comité de rédaction, notre comité scientifique et nos évaluateurs externes travaillent en étroite collaboration avec les auteurs afin de garantir la qualité et la pertinence de chaque article publié. Nous sommes convaincus que cette approche collaborative est essentielle pour renforcer la position de la science africaine à l'échelle mondiale et veiller à ce que les sociétés africaines bénéficient des avantages de la recherche de qualité.

Plongez-vous dans ce numéro de notre revue et découvrez les trésors de la science africaine. En rejoignant notre communauté de lecteurs, vous contribuerez à renforcer la position de la science africaine à l'échelle mondiale, tout en permettant aux sociétés africaines de bénéficier des avancées de la recherche de qualité. N'hésitez plus et embarquez pour un voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations et les idées novatrices qui façonnent l'avenir de l'Afrique et du monde.

**Dr Basile Mulwani Makelele**
*Professeur des Universités*

# Equipe de la revue

## Comité de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala,** RD. Congo
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Relecteur Principal : M. **Jean-Micky Kafuwa Musongo**, RD Congo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka,** Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE,** RD. Congo

## Comité scientifique

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-Chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université de Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo

- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, Ecole Normale Supérieure, Burkina Faso
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire.
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, Phd, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, Phd, Service de Santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Yamsoumouna Ndimma Joël., PhD, Centre d'études et de recherches en Droit international et communautaire (CEDIC), Tchad

# LETTRES ET ARTS

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

# L'arabisme et politique de l'arabisation dans la tentative de l'affirmation de l'identité arabe : cas de l'Algérie

*[Arabism and Politics of Arabization in the Attempt to Affirm Arab Identity: The Case of Algeria]*

**Abdourahmane BA**[1]
*Université Assane Seck de Ziguinchor/SENEGAL*
E-mail : abdourahmane.ba@univ-zig.sn

## Résumé

Cet article s'intéresse à la question de la politique d'arabisation en Algérie, au lendemain de l'indépendance du pays, en 1962. Une question qui sera abordée sur le plan chronologique et analytique, car l'après-indépendance sera évoqué et les raisons de cette volonté d'intérioriser la langue arabe seront analysées pour situer cette question dans son contexte. Sous domination étrangère de 132 ans de colonisation, l'Algérie fait face à son histoire de politique linguistique pour « effacer » la langue impériale, au profit de la langue arabe. Ainsi, pour s'échapper à l'acculturation et l'assimilation « imposées » par la France, les Algériens revendiquèrent leur identité arabo-musulmane. Sous ce rapport, l'arabité vient comme une première réponse de la réaffirmation de l'appartenance à la grande famille arabe. Emboîtant le pas des nationalistes de la première heure, l'arabisme devrait prendre en charge les volets linguistique et culturel du peuple algérien. Et sous l'Algérie indépendante, les premiers régimes ont inscrit leurs actions dans ce canevas d'arabisation de l'administration, du système éducatif et de tous les secteurs de l'Etat. Alors, devant les conséquences néfastes de la longue occupation étrangère, il fallait en découdre avec la Métropole pour imposer sa propre langue, sa propre culture et son propre système.

**Mots clés :** Arabité, Nationalisme, Réformistes, Oulémas, Assimilation, Acculturation

## Abstract

This article focuses on the question of Arabization policy in Algeria after the country gained independence in 1962. The article analyzes the historical and analytical reasons for this internalization of the Arabic language. Algeria had faced 132 years of foreign domination and colonization, during which time the policy of "erasing" the imperial language in favor of Arabic had been implemented. In order to escape the

[1] Enseignant-chercheur. Spécialité : Civilisation arabo-islamique contemporaine. Département des Langues Etrangères Appliquées. UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines

acculturation and assimilation "imposed" by France, Algerians claimed their Arab-Muslim identity, with Arabism taking charge of the linguistic and cultural dimensions. The first independent Algerian governments inscribed actions within this framework of Arabization within the administration, the education system, and all sectors of the state. Facing the harmful consequences of a long foreign occupation, it was necessary to impose its own language, culture, and system in order to break free from the metropole.

**Keywords** : Arabism, Nationalism, Reformers, Ulama, Assimilation, Acculturation.

# 0. Introduction

Le souci de la préservation de l'identité culturelle arabe fut l'une des préoccupations fondamentales des peuples colonisés. Inquiétées par les conséquences néfastes de la politique d'acculturation et de l'assimilation, les sociétés s'étaient retrouvées dans l'obligation de combattre la dépersonnalisation et la déculturation au profit d'une identité culturelle presque volatilisée sous le poids écrasant de la domination culturelle turque-ottomane et de la colonisation européenne. Dans la perspective de parer à une telle menace, le rêve de l'unité constituait une profonde aspiration des Arabes. C'est dans cette dynamique qu'il faut inscrire le cri de cœur des Algériens, notamment les réformistes et les nationalistes qui voulaient affirmer et confirmer leur véritable existence culturelle. A cet effet, la déclaration d'Abdelhamid Ben Badis montrait à quel point il fallait préserver jalousement la patrie algérienne, la langue arabe et la religion musulmane, en tant que gages d'une forte et évidente identité culturelle. Voilà pourquoi, il sera question, dans cette présente étude, de mettre en exergue la problématique de l'arabisme, ainsi que la politique de l'arabisation qui permit aux Algériens de revaloriser leur culture et leur civilisation, par le biais de la langue arabe.

# 1. L'arabisme dans sa dimension linguistique et religieux-culturelle

La question de l'arabisme s'est posée comme une profonde préoccupation et comme une sérieuse équation des peuples arabes qui veulent restaurer leur identité culturelle. Même si les facteurs religieux n'ont point motivé cette ambition patriotique, l'arabisme[1] s'est nourri d'une série de luttes vécues en commun contre l'emprise ottomane et la colonisation européenne (Mellah, 1985, p. 113). Deux paramètres fondamentaux seront, alors, pris en compte pour prendre en charge la question de l'arabisme : le paramètre linguistique et le double paramètre religieux-culturel.

## 1.1. Le paramètre linguistique

Etant longtemps soumis aux impérialistes ottomans, puis européens, le peuple arabe a senti l'urgence de se ressaisir pour la revalorisation de sa langue, de sa culture et

[1] Il est vu comme une expression politique tendant à créer un projet unitaire, autour de la langue arabe. Sur tous les paramètres de l'arabisme avec ses variantes telles qu'arabité, panarabisme et arabisation, voir Béligh Nabli, Comprendre le monde arabe, Olivier Carré, Le nationalisme arabe, et Henry Laurens, L'Orient Arabe : Arabisme et Islamisme de 1798 à 1945.

de sa civilisation. La question linguistique a été le premier palier de cette bataille socioculturelle. De fait, la langue n'est pas seulement un outil pour communiquer ; mais elle est aussi le lieu où l'homme repère son identité (Grandguillaume, 1983, p. 23). Dans cette optique, la langue arabe s'inscrit dans une dynamique de revalorisation et de restauration des valeurs socioculturelles des Arabes. En Algérie, l'avènement du réformisme consacrera, dans une certaine mesure, cette prise en charge linguistique. La langue arabe se présente comme un lien connecteur entre la culture arabe et la religion musulmane, du fait qu'elle fût, à la fois, la langue de l'islam et celle des Arabes. C'est dans ce sens qu'elle fut considérée comme un agent connecteur, voire unificateur.

Dans cette optique d'analyse, l'arabisation, qui consiste à rendre arabe ce qui ne l'est pas, s'articule sur deux éléments : l'islam et la nation, d'où la pertinence de la déclaration de Ben Badis qui disait : « l'Algérie est ma patrie, l'arabe ma langue et l'islam ma religion », avant de conclure : « Le peuple algérien est musulman et fait partie intégrante du monde arabe » (Khélifa, 1962, p. 5). Autrement dit, la langue arabe jouit d'un certain avantage qui l'affecte un caractère sacré. Considérée comme langue de la Révélation coranique, elle constitue, en plus, la langue mère des Arabes. Et il semble difficile de séparer les notions « arabité » et « islam » (Mellah, 1985, p. 44). Cette volonté de restaurer le peuple arabe dans sa dignité originelle a été l'une des préoccupations de Sâti[c] Husri qui écrivait : « Tous les pays arabes dont les habitants parlent l'arabe sont arabes ; quel que soit le nombre des Etats qui les dirigent ; quelles que soient les complications et la complexité des frontières qui en séparent les différentes sections politiques » (Hoçri, 1965, p. 11)[1].

En Algérie, les réformistes musulmans avaient adopté une stratégie pour empêcher la disparition de la langue, d'où l'édification des *medersas* pour l'enseignement de l'islam et de la langue arabe. Ils avaient compris que l'instauration d'une langue nationale est en corrélation avec la valorisation d'une culture nationale aux dépens d'une culture étrangère (Grandguillaume, 1983, p. 39). Effectivement, Ben Badis avait invité à la construction des mosquées[2] et d'écoles coraniques, *medersas*. Le peuple adhéra massivement à son appel. C'est ainsi que les réformistes purent édifier des établissements scolaires à travers le pays, jusqu'à atteindre 400 écoles avec un nombre approximatif de 75.000 apprenants (Salwâdî, 1988, p. 32), sans oublier le nombre important des certifiés en langue arabe (Mérad, 1967, p. 344). Alors, pour mieux faire montre de leur volonté d'empêcher la langue arabe et l'islam de sombrer dans la marée de la culture et de la civilisation européenne, ces réformistes mirent sur pied, en 1931, l'Association des Oulémas, dont la vocation première était de voler au secours de l'islam en proie aux assauts culturels de l'impérialisme européen. Un siècle après l'expédition française en Algérie en 1830, sous la bannière du général De Bourmont, la célébration du centenaire de 1930 sonna comme un coup de glas pour

[1] Cité par Fawzi Mellah. Il faut souligner que le nom de Sâti[c] Husri y est noté ainsi « Çati Al-Hosri » dans cet ouvrage.

[2] Notons sa célèbre « mosquée verte » construite à Constantine, servant de lieu de rencontre et de concertation pour adopter les stratégies de combat réformiste.

le peuple algérien qui était sur le point de perdre son identité culturelle. Ainsi, les réformistes qui luttaient pour la préservation de la personnalité algérienne musulmane avaient senti l'urgence de donner plus de valeur à cette langue qualifiée de coranique. Ils voulaient, par cette attitude, faire comprendre à la France impériale qu'ils ont déjà une patrie, une langue, une culture et une civilisation.

A l'instar de l'Algérie, cette arabisation fut revendiquée au Maghreb, notamment au Maroc et en Tunisie, parce qu'elle doit permettre la restauration de la personnalité nationale ; et parce que la langue arabe est la principale garante d'une identité propre, la seule à pouvoir empêcher l'assimilation et la dissolution dans une culture étrangère[1] et la seule à pouvoir préserver une authenticité propre (Grandguillaume, 1983, p. 40). Au demeurant, l'Algérie se caractérise par la longue période de la colonisation qui l'a exposé de plein fouet, 130 ans durant, à l'action déculturante de la colonisation (Grandguillaume, 1983, p. 95). Au moment où les nationalistes tels que Messali Hadj, Ferhat Abbas et Bendjelloul luttaient pour l'autodétermination de l'Algérie sous la houlette de l'Etoile Nord-Africaine (ENA) et du Parti du Peuple Algérien (PPA) ; les réformistes défendaient la langue arabe et les valeurs musulmanes. Il semble dès lors impossible de dissocier la langue arabe de la question culturelle.

## 1.2. Le paramètre religieux-culturel

La célébration du centenaire a, extraordinairement, coïncidé avec la création de l'Association des Oulémas, en mai 1931, par Abdelhamid Ben Badis, dont la déclaration suffit pour démontrer la portée religieuse, culturelle et patriotique du slogan du réformisme algérien. Ainsi, Ben Badis a voulu faire comprendre que l'Algérie est bel et bien une patrie à part entière, donc autonome, indépendante et non assujettie ; que l'arabe est bien une langue autonome véhiculant une culture et non une seconde langue accrochée sur le dos de la langue impériale ; qu'enfin, l'islam est bien une religion célestielle au même titre que le christianisme et le judaïsme. Il va même démontrer cette corrélation étroite entre l'islam et l'arabité : « Le peuple algérien est musulman, il a pour parenté l'arabité. Dire qu'il s'est éloigné de son origine ou qu'il a cessé d'exister, c'est dire des contre-vérités » (Mérad, 1967, p. 365)[2]. Aussi, Ben Badis et ses compagnons combattaient-ils la naturalisation et l'assimilation, tout en défendant la langue arabe et l'islam (Ahnaf, 1991, p. 22). Sous ce rapport, le paramètre culturel est quasi indissociable du paramètre religieux, sauf que le volet culturel fut le cheval de bataille de tous les mouvements assujettis et qui réclament reconnaissance et considération. L'Association des Oulémas prônait, donc, une doctrine constamment axé sur le principe de l'existence de la nation algérienne, historiquement et culturellement rattachée au monde arabo-musulman (Khélifa, 1962, pp. 100-101).

[1] Cette culture étrangère fut introduite par la colonisation, toujours présente par l'intermédiaire de multiples échanges économiques et culturels avec le monde extérieur non arabe.

[2] Pour plus de clarté sur la portée culturelle et patriotique de ce poème de Ben Badis, voir Qâsim Mahmûd, Al-Imâm ᶜAbd al-Hamid Ibn Badis, az-zaᶜîm ar-rûhî li harb at-tahrîr al-ǧazâ'iriyya ; et Hasan Abd Rahmân Salwâdî, ᶜAbd al-Hamid Ibn Badis, Mufassiran.

Evoquant le volet linguistique de l'arabisme en concert avec le volet culturel, l'arabité se dresse comme une force culturelle non négligeable. Autrement dit, l'arabité constitue la tentative culturelle et politique qui a émergé à la fin du 19e siècle et qui a rallié autour d'elle tous ceux qui, parlant l'arabe, chérissant l'islam et son histoire, attachés à l'espace compris entre la Mauritanie et le Golfe persique, en ont pris conscience et l'ont tourné, sous une forme ou sous une autre, contre la domination ottomane et le colonialisme européen (Mellah, 1985, p. 59). Seulement, loin d'être une définition exacte de l'arabité, Fawzi Mellah tient à préciser qu'il s'agit d'une tentative permettant de repérer l'arabité (Mellah, 1985, p. 59).

Toujours est-il que cette lutte culturelle pour la revalorisation de la personnalité algérienne nécessite la mise en place de mécanismes permettant de s'affirmer culturellement, religieusement et même linguistiquement. De ce fait, les concepts « *qawmiyya* » (nationalisme) et « *waṭaniyya* » (patriotisme) entreront en jeu pour cette quête ardente de l'identité culturelle. Ce qu'il faut faire remarquer est que le combat des réformistes musulmans algériens s'inscrit dans la dynamique de souder tous les peuples partageant l'arabe comme paramètre linguistique. Ben Badis voit que cette *qawmiyya* est solidement lié à l'islam (Salwâdî, 1998, p. 238). La *qawmiyya* vise en effet l'instauration d'un Etat qui unit la nation arabe et qui dépasse les particularismes historiques et culturels, ainsi que les divisions politiques engendrées par la pénétration étrangère (Mellah, 1985, p. 66).

L'arabité semble être alors ce cordon ombilical pouvant lier cette aspiration commune. Fawzi Mellah écrit : « L'islam, la langue arabe, l'histoire et la géographie ont déterminé chez 130 millions d'êtres humains une conscience commune, à savoir l'arabité » (Mellah, 1985, p. 113). Dans cette perspective, le musulman considère l'*Umma* islamique comme l'espace propice où l'identité musulmane se déploie et s'épanouit. Il voit que l'unité arabe est une nécessité en ce sens qu'elle constitue un objectif acceptable et une étape vers l'unification de cette *Umma*. A l'opposé, le nationaliste voit que la nation arabe doit devenir ce lieu d'épanouissement et doit être comprise dans le sens d'un objectif stratégique (Mellah, 1985, p. 81). Dans cette optique d'unification, le baasisme et le nassérisme ont essayé d'accorder leurs violons nationalistes en créant, en 1958, la République Arabe Unie entre l'Egypte et la Syrie. Cependant, en 1961, cette fusion s'est soldé par un échec, vu les ambitions disparates qui ont contaminé les socles de l'union. Ainsi, le héros du panarabisme égyptien et chantre de l'unité arabe, Gamal Abdel Nasser, va voir son rêve tomber à l'eau, au lendemain de son divorce nationaliste avec la Syrie et au lendemain de la défaite égyptienne face à l'Israël, lors de la guerre de 1967 (5 – 10 juin). De toute façon, cette question unitaire a été une des préoccupations de certains Etats qui ont tenté, tant bien que mal, d'opérer des expériences unitaires (Mellah, 1985, pp. 130-144)[1].

[1] Des tentatives de formation de pôles unitaires autour de la langue arabe ont été menées. Et nous notons : la « République Arabe Unitaire » (1958) entre l'Egypte et la Syrie ; la « Fédération Arabe » (1958) entre l'Irak et la Jordanie ; les « Etats Arabes Unis » (1958) entre la République Arabe Unie et le Yémen ; l'« Union Fédérale » (1963) entre l'Egypte, la Syrie et l'Irak ; l'« Union

Ces différents pôles unitaires sont une parfaite illustration que les autorités politiques sont animés par cette volonté de s'unir au plan linguistique, même si cette motivation est sous-tendue par des intérêts purement politiques, géostratégiques et géopolitiques.

En Algérie, l'émergence du nationalisme et l'avènement du réformisme ont consacré cette expression notoire de la langue arabe. Et tout au long de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, la question de l'arabisme a occupé une place fondamentale dans la revendication des réformistes. Cette double préoccupation linguistique et culturelle sera reprise au lendemain de l'indépendance de 1962, avec le souci de prendre en charge la politique de l'arabisation.

## 2. La politique de l'arabisation en Algérie

Cette politique demeurait une équation fondamentale du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. De fait, dès leur accession à l'indépendance[1], ces pays avaient hérité des structures administratives, des systèmes d'enseignement, des institutions économiques totalement dominés par la langue française (Grandguillaume, 1983, p. 29). A cet effet, Gilbert Grandguillaume écrit : « Dans les trois pays du Maghreb, l'arabisation est un problème qui se pose à des nations qui ont vécu une période de colonisation, durant laquelle la langue officielle a été le français » (Grandguillaume, 1983, p. 29). Face à cette situation délétère, l'Algérie avait presque perdu l'usage de la langue arabe au profit de la langue française, devenue langue d'enseignement et langue d'administration. Voilà pourquoi, les premiers régimes[2] inscrivirent dans leur agenda cette politique consistant à « arabiser » le système administratif, dans son ensemble. Car, il fallait adopter une stratégie permettant à la langue arabe de revenir avec force pour permettre la cohabitation bilingue entre le français et l'arabe (Grandguillaume, 1983, pp. 29-44)[3], et non pas de s'inscrire dans un monolinguisme léthargique, en pratiquant une langue au détriment d'une autre. Muhammad Abduh[4] estimait que la connaissance des langues étrangères était une nécessité culturelle vitale (Mérad, 1967, p. 437). Les réformistes algériens soutenaient que l'enseignement bilingue "arabe-français" était bien une nécessité vitale pour les Algériens (Mérad, 1967, p. 439).

---

des Républiques Arabes » (1971) entre l'Egypte, la Syrie et la Lybie ; la « République Arabe Islamique » (1974) entre la Tunisie et la Lybie. Fawzi Mellah est largement revenu sur ces différentes fusions et leurs sources de motivation.

[1] La Tunisie et le Maroc accédèrent à l'indépendance en 1956 ; alors que l'Algérie y accéda en 1962. Pour le cas de l'Algérie, elle accéda à son indépendance après huit ans (1954-1962) de guerre de libération, sous la houlette du Front de Libération Nationale (FLN). Et la signature des Accords d'Evian, en mars 1962, constitua la confirmation effective de l'indépendance recherchée.

[2] Il s'agit des régimes incarnés par Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène.

[3] Sur l'arabisation et le bilinguisme, voir Gilbet Grandguillaume, Arabisation et politique linguistique au Maghreb.

[4] Il fut l'un des éminents réformistes ayant marqué l'histoire de l'islam contemporain, avec ses idées modernistes tendant à démontrer que l'islam est bien une religion de civilisation et de modernité. Il fut secondé, dans ses luttes de réforme, par des religieux engagés à l'image de Jamal Din al-Afghani et de Rachid Rida, sans oublier Abu Ala al-Mawdoudi, Mouhammad Iqbal, Abdel Hamid ibn Badis, etc…

## 2.1. L'arabisation dans le système éducatif

L'Algérie indépendante s'inscrit dans une dynamique de revaloriser la langue arabe. Devant l'impact notoire de la colonisation française qui a, plus ou moins, déstructuré les socles social, religieux et culturel des Algériens, le combat pour la préservation de l'islam et de la langue arabe s'est posé comme une question impérative. Dès l'an 1962, année de la signature des Accords[1] d'Evian[2], l'introduction de sept heures par semaine d'enseignement de l'arabe dans le cycle élémentaire fut effective. A la rentrée scolaire de l'an 1964, ce quantum horaire passa à dix heures par semaine, voire quinze heures, avec l'introduction de l'enseignement religieux (Grandguillaume, 1983, pp. 97). Réaffirmant la volonté des autorités algériennes en faveur de la langue arabe, Ahmed Ben Bella[3] déclarait « La place de la langue arabe dans la cité que nous construisons doit être éminente » (Buy, 1965, p. 249). Pour sa part, Houari Boumediene[4] confia la direction de l'Education Nationale d'abord, puis celle de la Culture et en enfin celle de l'Information à Ahmed Talib, fils du Cheikh Bachir Ibrahimi (Ahnaf, 1991, p. 25)[5]. Malgré une telle volonté politique, les autorités constatèrent le manque d'enseignants en langue arabe, d'où le recrutement hâtif et massif de moniteurs. Cependant, la médiocrité de la qualité pédagogique affectera lourdement le niveau des apprenants et poussera même les autorités à revoir leur copie.

L'Algérie avait-elle un autre choix s'il fallait, coûte que coûte, intégrer l'arabe dans le programme d'enseignement ? Face à l'évidence, elle dût faire appel à un des enseignants (supprimer « un ») égyptiens pour combler le gap numérique et pédagogique. En 1967, la seconde année de l'enseignement primaire fut arabisée, grâce au recrutement de coopérants syriens. En 1968, des sections arabisées furent admises dans l'enseignement moyen. Mieux, une Licence d'Histoire en Langue Arabe fut instituée. La rentrée 1973-1974 marquera un tournant décisif dans cette promotion de la langue arabe dans le système éducatif. En somme, l'arabisation dans l'enseignement primaire était pratiquement réalisée, celle du secondaire en bonne voie et le seul obstacle était au niveau de l'enseignement supérieur (Grandguillaume, 1983, pp. 95-105)[6], à cette période de l'histoire algérienne.

[1] Ces accords, signés le 18 mars 1962, résultent des négociations entre les représentants du Gouvernement de la République Française et ceux du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne pour mettre fin à cette guerre de libération qui perdure.

[2] La ville d'Evian, ou Evian-les-Bains, est une commune française, en Haute-Savoie, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, région administrative française située dans le sud-est de la France. Auvergne-Rhône-Alpes est le chef-lieu du canton d'Evian-les-Bains.

[3] Il fut le premier président de la République de l'Algérie indépendante.

[4] Il fut le deuxième président de la République de l'Algérie indépendante.

[5] Cheikh Bachir Ibrahimi était le numéro 2 de l'Association des Oulémas, fondée en Algérie, dès le début des années trente.

[6] Sur l'arabisation du système éducatif du primaire au supérieur, voir Gilbet Grandguillaume, Arabisation et politique linguistique au Maghreb.

## 2.2. L'arabisation dans l'administration

Les nouvelles autorités algériennes notèrent que tous les dossiers et les fichiers administratifs étaient rédigés en langue française. Et vouloir changer de telles données du jour au lendemain se présente comme une délicate entreprise. Le président Ahmed Ben Bella souhaitait tant cette arabisation ; bien que la situation ne fût pas du tout favorable : « Si l'on exige que la langue arabe soit utilisée dans tous les domaines comme la langue française, cela ne manquerait pas de poser de sérieux problèmes » (Grandguillaume, 1983, pp. 105-106)[1]. Pour contourner cet obstacle, le volet interprétariat-traduction fut activé, afin de traduire, en arabe, l'ensemble des fichiers et dossiers administratifs. Aussi, le décret du 22 mai 1964 créant une Ecole Supérieure d'Interprétation et de Traduction fut-il adopté. Il faut également rappeler la parution du Journal Officiel en langue arabe, le 1er juin 1964 (Grandguillaume, 1983, p. 106).

Le président Houari Boumediene n'était pas pour l'arabisation hâtive au sein de l'administration. Il estimait que la précipitation n'était pas la solution idoine. Pour lui, il faut mûrir la réflexion et la stratégie pour une intégration assurée de la langue arabe dans la marche administrative de l'Etat. Effectivement, lors de la rentrée judiciaire de 1967, le président de la Haute Cour énonça, devant le président Houari Boumediene, une mise en garde contre cette précipitation de l'arabisation (Grandguillaume, 1983, p. 106)[2]. Au demeurant, la connaissance des bases rudimentaires de la langue arabe fut imposée aux fonctionnaires et agents de l'Etat qui doivent prendre toutes les dispositions idoines pour s'en imprégner, au plus tard le 1er janvier 1971 (Grandguillaume, 1983, p. 106). Désormais, l'avancement des agents de l'Etat est subordonné à la connaissance des éléments de base de cette langue. A la 3ème conférence annuelle des Assemblées Populaires Communales du 5 février 1969, Houari Boumediene précisait : « Nous avons décidé que l'application de l'arabisation au sein de toutes les administrations débutera en 1971. Chaque fonctionnaire devra posséder à cette date les éléments de base de notre langue nationale » (Grandguillaume, 1983, p. 127)[3].

A ce rythme, l'année 1971 marqua un tournant décisif vers l'arabisation totale et complète de l'administration. A l'issue du conseil des ministres du 7 janvier 1971, une déclaration souligne : « L'année qui débute[4] a été déclarée année de l'arabisation » (Grandguillaume, 1983, p. 107)[5]. Et c'est seulement le 20 janvier 1971 que vienne l'ordonnance « portant extension de l'ordonnance n° 68-92 du 26 avril 1968 rendant obligatoire, pour les fonctionnaires et assimilés, la connaissance de la langue nationale » (Grandguillaume, 1983, p. 106)[6]. Et le 27 juin 1971, un autre décret relatif à la

[1] Voir Revue de Presse d'Alger, n° 76 (juin – juillet 1963).

[2] Cf. Annuaire de l'Afrique du Nord, 1967.

[3] Cf. discours du président Boumediene.

[4] Il faisait allusion à l'an 1971.

[5] Cf. El-Mudjahid du 8 janvier 1971.

[6] Cf. Journal Officiel, n° 7 du 22 janvier 1971.

politique de l'arabisation de la justice fit son apparition[1]. Partant de cette analyse, force est de noter cette volonté politique des premiers régimes de l'Algérie indépendante à intégrer la langue arabe dans la marche administrative et pédagogique de l'Etat.

## 3. Conclusion

Au terme de cette étude, il est visible que le peuple algérien ait lourdement ressenti les séquelles de la colonisation qui l'avait plongé dans les profondeurs de la déculturation et de la dépersonnalisation. Les réformistes algériens comprirent qu'il faut, impérativement, restaurer la langue arabe et la revaloriser, par le canal de l'édification de *medersas* et de l'enseignement libre de l'arabe. Durant tout le processus du combat pour la libération, l'accent a été mis sur cette langue, en tant que langue nationale, comme l'a souligné le président Ahmed Ben Bella : « Notre langue nationale, l'arabe, va retrouver sa place » (Grandguillaume, 1983, p. 125)[2]. Selon cette réflexion, l'Algérie est toujours restée fidèle à sa langue nationale et à sa religion. Malgré cette longue colonisation française (1830 – 1962), il est évident de noter que la langue de Molière n'a pas du tout charmé ce peuple fidèle à sa tradition. Aussi, assistons-nous à cette forme de « révolution linguistique » pacifique pour placer l'arabe au cœur du système socioculturel et administratif du pays. Or, si tel est le cas en Algérie, comment expliquer que des pays colonisés aient encore la langue française comme langue officielle, au moment où d'autres pays ont créé leur propre alphabet pour assurer leur développement socioéconomique et politique ?

## 4. Bibliographie

Ali MERAD (1967), *Le réformisme musulman en Algérie, de 1925 à 1940*, Essai d'histoire religieuse et sociale, Paris, MOUTON & CO.

Annuaire de l'Afrique du Nord, 1967.

Béligh NABLI (2013), *Comprendre le monde arabe*, Paris, Armand Colin.

Çati Al-HOSRI (1965), *L'arabisme tout d'abord*, Beyrouth, sn.

Didier BILLION (2018), *Géopolitique des mondes arabes : 40 fiches illustrées pour comprendre le monde*, Paris, Editions Eyrolles.

El-Mudjahid du 8 janvier 1971

Fawzi MELLAH (1985), *De l'unité arabe : essai d'interprétation critique*, Paris, Harmattan.

François BUY (1965), *La République Algérienne Démocratique et Populaire*, Paris, la Librairie Française.

Gérard CLAUDE (2010), *L'Orient Arabo-Musulman : manuel de géopolitique*, Paris, Ellipses Editions Marketing S.A.

[1] Pour cette arabisation de l'administration, voir Gilbet Grandguillaume, Arabisation et politique linguistique au Maghreb. Il n'a pas également manqué d'évoquer cette politique d'arabisation au sein de l'environnement.

[2] Cf. discours du 1er novembre 1962 à la Place des Martyrs.

Gilbert GRANDGUILLAUME (1983), *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuse & Larose.

Hasan Abd Rahmân SALWADI (1988), *ᶜAbd al-Hamid Ibn Badis, Mufassiran*, Alger, sn.

Henry LAURENS (2015), *L'Orient Arabe : Arabisme et Islamisme de 1798 à 1945*, Paris, VUEF/Armand Colin.

HERODOTE (2016), *Le monde arabe : regards géopolitiques : 1976 - 2016*, Paris, La Découverte.

Journal Officiel, n° 7 du 22 janvier 1971

Laroussi KHELIFA (1692), *Manuel d'un militant algérien*, Tome 1, Suisse, Lausane.

M. Al-AHNAF, Bernard BOTIVEAU et Frank GREGOSI (1991), *L'Algérie par ses islamistes*, Paris, Edition Karthala.

Mahmûd QASIM (1968), *Al-Imâm ᶜAbd al-Hamid Ibn Badis, az-zaᶜîm ar-rûhî li harb at-tahrîr al-ğazâ'iriyya*, al-Qâhira, Dâr al-Maᶜârif.

Olivier CARRE (1993), *Le nationalisme arabe*, Paris, Librairie Arthème Fayard.

Revue de Presse d'Alger, n° 76 (juin - juillet 1963).